

Les Randonneurs de Mandeuire

Procès verbal du Conseil d'Administration

En date du 23 juin 2020

Le Conseil d'Administration de l'Association « LES RANDONNEURS DE MANDEURE » s'est réuni à MANDEURE sous la Présidence de M MAUVAIS J C

Sont présents : Mmes J. VIGEZZI, B. PAGNOT, MO GULLAUD. MM A. ANEDDA, J. GOMEZ, G. TOURNOUX, E MOYLEN, M BARDOT, J C MAUVAIS, R VIGEZZI, M PAGNOT.

Absent excusé : M GOMEZ Julio

Ordre du jour :

Reprise des randos suivants calendrier;

Remplacement des éventuels animateurs qui ne souhaiteraient pas reprendre maintenant.

Marche populaire maintenue ou pas ?

Conditions suite à COVID 19 ? (circuits, gâteaux, gaufres etc.)

Journée barbecue maintenue ?

Séjour à Rémuzat maintenu ou reporté ?

Demande inscription Mr Alain Alzingre

Indemnités de déplacements pour cette année spéciale

Cotisations pour cette année spéciale.

Questions diverses.

Étaient présents : Alain Anedda ,Marc Bardot, Marie Odile Gullaude, Eric Moylen, Brigitte et Maurice Pagnot, Gérard Tournoux et Jeanine et René Viggezzi

Absent excusé: Julio Gomez

Reprise des activités : Reprise de toutes les activités au sein du club et bien sûr les marches conformément au calendrier

Garder en tête que le virus circule encore, donc faire preuve de bon sens

Co-voiturage possible avec port du masque **fortement recommandé.**

L'animateur qui ne peut pas ou qui ne souhaite pas assuré sa marche doit rechercher lui même un remplaçant conformément à ce qui était prévu .

Marche populaire : **Annulée** compte tenu de la situation actuelle, des délais d'autorisation de la sous préfecture, pour commander les flyers, etc, etc ...

A la place , au sein du club, mise en place d'une activité qui reste à définir , Resp: Eric et Gérard pour les gaufres

Journée barbecue: **Maintenue** Resp: Marc

Problème de tables à voir: Eric

Inscription: date limite le 4 juillet auprès d'Alain, coût de participation de 5 €

Pensez à amener des entrées ou dessert + couvert

Séjour La Bolle: **Reporté** aux 7, 8 et 9 mai 2021

Séjour Drôme : **Maintenu** aux mêmes dates.

L'amélioration de la situation et la mise en place des moyens par les clubs de vacances ne permettent pas soit d'annuler soit de reporter le séjour sans pénalités

Une information détaillée sera diffusée à chaque personne inscrite

Inscription de Mr Alzingre au sein du club:Avis défavorable

Indemnité de reconnaissance: Pas de changement

NOTA : Seuls , les déplacements de reconnaissance **effectifs** seront pris en compte après en avoir informé Julio.

Cotisation: **Pas de changement**

Questions diverses :

- Congélateur: Voir comment on est assuré suite à la perte de produits suite à coupure de courant: Resp: Jean Claude
Pour plus de sécurité adoptez l'astuce de l'assiette glacée et pièce de monnaie: Resp: René
Même si on ne s'en sert pas beaucoup, décision est prise de le garder
- Galettes des Rois: chaque adhérent peut inviter une personne ou 2 moyennant une participation fixée à 5 € sans oublier de s'inscrire en temps voulu.

Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité des personnes présentes

Le président Jean Claude MAUVAIS